



PROJET EDUCATIF

(en cours d'écriture pour la nouvelle mouture)

Historique des MJC et rappel des principes éducatifs de l'association:

Mouvement d'Education Populaire, le concept des Maisons des Jeunes et de la Culture repose sur l'apprentissage de la citoyenneté des jeunes en favorisant leur accès à la responsabilité. Conçues dans les années 60 comme des lieux de rencontres, de dialogues et d'échanges de culture pour les jeunes, les M.J.C sont devenues dans les années 80 des maisons pour tous, où un public de tout âge peut pratiquer des activités socio-éducatives variées. Aujourd'hui les problèmes sociétaux, la décentralisation et les regroupements territoriaux ont amené à repenser de nouvelles formes d'intervention et de médiation et le réseau s'est constitué sous sa forme actuelle en 1999. Le réseau des M.J.C de France se situe dans un groupement national : la C.M.J.C.F (Confédération des M.J.C de France) regroupant 13 fédérations régionales des M.J.C et plus de 900 associations. Elles sont regroupées autour d'un texte fondateur : La Déclaration des principes. Elles permettent à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire. L'action éducative des M.J.C en direction et avec les jeunes est une part importante de leur mission. Les M.J.C favorisent le transfert des savoirs et expériences entre générations et encouragent les expressions et les pratiques culturelles de l'ensemble de la population. Fonctionnant en réseau, la C.M.J.C.F organise des échanges de savoir-faire et d'expérience entre toutes les structures. Son propre projet s'enrichit des idées, expériences et besoins de l'ensemble des associations affiliées. Les Fédérations des M.J.C de Basse et Haute Normandie s'unissent en 2002 et deviennent le R.M.J.C.N (Réseau des MJC Normandes). 20 associations sont adhérentes au R.M.J.C.N dont la M.J.C.

Les missions de la C.M.J.C.F sont les suivantes :

- ⇒ Développer des projets associatifs et des stratégies jeunesse qui répondent aux attentes et besoins de la population et des collectivités locales
- ⇒ Avoir une action éducative en direction et avec les jeunes et travailler au transfert des savoirs entre les générations, accompagnement des projets transversaux et valorisation des actions conduites par les associations.
- ⇒ Animer un réseau territorial d'acteurs de terrain pour le développement du social et culturel des populations.
- ⇒ Doter les associations de toute l'assistance nécessaire et d'outils utiles au développement de leur projet associatif

Les champs d'intervention

- **Les accueils sans hébergement**

Accueil de loisirs enfants

- Soirs de la semaine (2 / 11 ans) Périscolaire
- Mercredi, petites et grandes vacances (2 / 14 ans).
- L'allongement de l'âge s'explique par le souhait de certains parents que leurs enfants soient encore dans un cadre, type centre de loisirs.

Accueil jeunes (11 ans, à partir du collège)

- Soirs de la semaine
 - Mercredi, samedi, petites et grandes vacances en après-midi.
 - Une passerelle est mise en place pour sensibiliser les jeunes de l'ACL et les parents à l'espace jeune et à son fonctionnement.
 - Soirées organisées ponctuellement, sur des thématiques, des projets.
- Les accueils avec hébergement
- Séjours de vacances enfants / jeunes



Mini camps enfants / jeunes
Séjours courts enfants / jeunes

- **Vie du quartier**

Carnaval, fête de quartier, fête de Noël, animations de Pâques, autres interventions possibles en lien avec le territoire.

- **L'agrément centre social**

Depuis novembre 2015, la MJC s'est vue accordée pour 4 ans un agrément Centre Social délivré par la CAF du Calvados. Le projet est disponible en annexe directement à la MJC.

Place des parents

Les accueils de mineurs sont des lieux de vie, de rencontres et d'échanges entre les enfants, mais aussi avec les parents.

«Quelle place souhaitons-nous donner aux parents, quel rôle ont-ils à jouer?», voilà les questions auxquelles nous devons d'abord répondre.

Les parents sont considérés comme des partenaires plutôt que des clients.

Nous souhaitons qu'ils comprennent nos objectifs éducatifs, le fonctionnement des différents accueils. Il faut qu'ils comprennent que les enfants ou les jeunes ne sont pas dans une obligation de production et de consommation.

Les inscriptions des enfants et des jeunes ont lieu au secrétariat.

L'inscription sur le long terme est préconisée aux parents pour une meilleure adéquation avec les programmes et principalement les projets mis en place par et avec les enfants.

L'accueil des parents est mis en avant. Il prend une place importante, c'est sur ce temps là qu'un maximum d'informations est transmis et que le relationnel est favorisé.

Lors des inscriptions un document dans lequel on trouve les principes éducatifs de la MJC, le projet pédagogique, ainsi que le fonctionnement des accueils est remis aux parents.

Des manifestations conviviales sont organisées sur le quartier. Les parents y sont associés.

Les parents sont impliqués la vie du centre, par exemple: apport de graines, de plantes pour le jardin, etc.

Des réunions de préparation de séjours sont mises en place.

Les activités, les sorties des enfants et des jeunes sont valorisées auprès des parents au travers d'exposition, de goûters, de spectacles, de diaporamas, de repas

LA MJC DE VENOIX

La M.J.C, créée en 1967, est une association de loi de 1901 gérée par un Conseil d'Administration bénévole. Elle propose à tous des activités visant à l'épanouissement individuel et collectif de chacun dans le respect des principes de l'éducation populaire. C'est une association ouverte à tous, sans distinction d'âge, de sexe et de lieu d'habitation. Elle s'inscrit dans le vaste mouvement de l'éducation populaire : «'enrichir par la confrontation à des expériences nouvelles, développer ses capacités, vivre une expérience communautaire, se préparer à devenir un citoyen actif et responsable ». La M.J.C est née de par la volonté de jeunes du quartier dont les réunions se tenaient dans des caves. Par la suite, la demande d'un local à la Mairie fût acceptée. La M.J.C travaillait de façon autonome et vivait grâce à la notion de partage des savoirs. Ainsi, des échanges de savoir-faire étaient mis en place entre les jeunes. Des activités classiques (photo, sérigraphie, canoë...) virent le jour ainsi que des activités socio-éducatives (centres de loisirs, camps, mini-camps). Jusqu'en 1984, la M.J.C fonctionna grâce au bénévolat. Cependant, celui-ci montra ses limites dans le fonctionnement quotidien (suivi des activités, manque d'animateurs bénévoles...). L'embauche d'animateurs indemnisés permit au centre de loisirs de reprendre toute son ampleur et



de mettre en place un accueil périscolaire à partir de 1985. Par ailleurs, la demande des usagers se modifia dans le sens d'une plus grande qualité quant aux pratiques ce qui entraîna l'embauche d'intervenants qualifiés et par conséquent indemnisés. Il y eut donc une professionnalisation des animateurs depuis cette date. Les animateurs de l'accueil collectif de mineurs sont des animateurs volontaires.

Diagnostic

La MJC s'inscrit dans un quartier urbain. C'est un quartier que certains disent vieillissant puisque les plus de 60 ans sont de 30% alors qu'en moyenne sur la ville, on en dénombre 18,8%, selon une étude de l'INSEE. Toutefois, des nouvelles habitations se construisent au centre du quartier de Venoix et de la Maladrerie Beaulieu, ce qui entraîne de nouveaux besoins d'accueils de mineurs et d'adultes. Il est à noter aussi que le quartier est une sorte de zone de transit pour les familles qui s'éloignent de la ville pour des raisons financières et pour plus d'espace. Cependant puisque ce sont des familles qui travaillent sur Caen, celles-ci gardent leurs attaches (école, accueil périscolaire, ACM les mercredis et les vacances).

Un phénomène se développe en parallèle à savoir la monoparentalité. En effet, les divorces et les séparations augmentent. Cela concerne des enfants de plus en plus jeunes, puisque le phénomène qui touchait des enfants à partir du CP, arrive en force en maternelle. Les besoins de garde, d'accompagnement du parent seul avec les enfants à charge, sont donc en augmentation.

La politique de la petite enfance est conçue dans le souci de toujours privilégier le lien familial, et de créer les conditions les plus favorables au développement et à la prise en charge du petit enfant et de sa famille au sein de sa ville. Elle intervient donc, dans plusieurs domaines notamment le domaine extra- scolaire (aménagement du temps de l'enfant, offre de loisirs, soutien aux associations...). La MJC s'inscrit alors parfaitement dans la politique de la Petite Enfance de la ville puisqu'elle apporte sa contribution en termes de proposition d'accueils variés.

Concernant les préados, la demande est différente. Les parents souhaitent que leurs jeunes sortent de chez eux, s'impliquent dans des projets. La télé, les jeux vidéo, l'internet qui sont de formidables ouvertures vers l'extérieur, créés en même temps une sorte d'enfermement. On peut jouer un rôle, être quelqu'un d'autre devant son écran mais c'est aussi fuir une certaine réalité, se déconnecter des autres de son âge. Le lieu mis en place à la MJC est une des réponses à cette situation.

Les parents connaissent la structure et le fonctionnement proposé leur convient. La gratuité de l'accueil joue beaucoup dans le fait que les familles soient séduites et les jeunes fortement intéressés. Financièrement la vie n'est simple pour personne et qu'à partir d'un certain âge les jeunes désertent les lieux d'accueil s'ils sont payants puisqu'ils sont dits, en âge de se garder seuls. Nous ne proposons pas qu'un lieu découpé en espaces, nous créons un vrai lieu de vie où les jeunes retrouvent ce qui les attirent tant chez eux (jeux, ordinateurs, télé, etc ...) mais aussi un animateur présent pour motiver des projets, créer un lieu d'échange.

Les axes éducatifs majeurs

- **Favoriser la notion de projet**

Déroulement du projet par périodes

- La solidarité
- La communication
- La citoyenneté

Les valeurs du projet éducatif sont déclinées dans le projet pédagogique

- **Espace éducatif où l'accueil de loisirs est complémentaire à l'école, à la famille et à la vie sociale, associative**

- ⇒ Ouverture de la MJC au moment des temps libres des enfants, des jeunes.
Amplitude horaire large.
- ⇒ Donner la possibilité aux enfants et aux jeunes de prendre part à la vie du quartier (par exemple : ateliers en lien avec le carnaval).
- ⇒ Proposer des activités en lien avec l'école, les familles et le quartier



- ⇒ Accès à la culture, aux sports et aux loisirs
- ⇒ Offrir la possibilité aux enfants et aux jeunes d'accéder à la culture grâce à des partenariats (Musée des Beaux arts, Musée de Normandie, etc.) et à des coûts réduits pour aller voir des spectacles. Nous avons cette chance en tant que structure d'accueil d'enfants et de jeunes d'avoir des propositions pour des expositions (salon du livre...) animations.
- ⇒ Activités axées sur des thématiques culturelles (musique, folklore, gastronomie...).
- ⇒ Susciter l'intérêt aux pratiques sportives
Animations au gymnase / Recrutement animateurs sportifs, Staps.
Partenariat avec des associations sportives, mairie (piscine, centre équestre, club de basket,

hand, etc.)

- **L'activité centrée sur l'enfant, le jeune au sein du groupe : c'est le groupe qui permet l'épanouissement de l'individu**

L'enfant, le jeune, prend part à la mise en place des activités. Il exprime ses envies et l'animateur doit savoir prendre en compte ses besoins. L'animateur doit aussi savoir observer les enfants et décoder leurs envies, notamment pour les petits.

Animateur au service de l'enfant qui agit et qui joue.

- ◆ Favoriser le développement de l'autonomie du jeune public.
- ◆ Permettre à ce même public de développer son esprit critique et l'aider à faire ses choix.
- ◆ Favoriser la créativité, l'acquisition de pratiques et de techniques variées.
- ◆ Favoriser la connaissance, la découverte de l'autre.

Les moyens :

Des équipes qualifiées, formées et fidélisées, en relation constante avec l'organisateur.

Jeunes envoyés en formation.

Rôle formateur de l'équipe de direction auprès des animateurs.

Rôle auto formateur de l'équipe d'animation, partage de compétences (temps donné aux animateurs pour se former, documentation, accès internet).

Le rythme des journées

Des groupes d'âge sont définis en fonction de leurs besoins et de ce fait des lieux différenciés et adaptés leurs sont attribués.

L'aménagement des locaux est fait de telle sorte que les rythmes des enfants soient pris en compte: salles de sieste, salles de temps calmes, salles d'activités, salles de repas, lieux pour les jeux extérieurs (préaux, cours, espaces en herbes, aires de jeux pour les petits). Prévoir des moments de pause où l'enfant pourra réfléchir à ses expériences, inventer. Il faut les libérer de l'obligation de production.

Accueil des enfants, des jeunes pris en compte, exemple : arrivées échelonnées sur les accueils sans hébergement, levers échelonnés sur les accueils avec hébergement.

Création d'un groupe passerelle (grands du centre de loisirs) accueilli à l'espace jeunes sur des temps définis.

Permettre aux groupes d'âge d'avoir des locaux adaptés

Locaux sectorisés par âges.

Mise en place de lieux pensés (induisent des situations d'activités que l'enfant choisira de lui-même et quand il le veut). Ces différents lieux doivent permettre aux enfants et aux jeunes de trouver aussi bien leur part d'individualité que de vie collective.

La formation

- ⇒ proposer aux jeunes de s'engager sur un projet intéressant et bien articulé
- ⇒ mettre des moyens à leur disposition
- ⇒ leur permettre de se former
- ⇒ les aider à entrer en formation



- ⇒ les épauler pendant les séjours, être à leur écoute
- ⇒ créer des temps conviviaux
- ⇒ revoir à la hausse les salaires

Les adolescents sont les animateurs de demain. La sensibilisation à l'animation se fait dans ce groupe.

Au moins un animateur permanent participe aux sessions du label. La retransmission se fait en échange de savoirs auprès des animateurs volontaires.

Les informations législatives relatives aux activités sont consultables à la MJC par les animateurs et les directeurs.

Les directeurs sont informés des moyens financiers et matériels mis à leur disposition. Au préalable, ils sont recrutés en accord avec le projet éducatif.

- **Education à la citoyenneté, le vivre ensemble**

Respecter les règles de vie élaborées par et avec les enfants, les jeunes

Respecter l'autre

Faire participer les enfants et les jeunes à la vie du quartier

Activités en lien avec les événements du quartier, exemple: mise en place d'un journal / enfants en situation de reporters pour relater la vie du centre et du quartier. Des reportages photos, vidéos sont menés sur les événements culturels du quartier.

Mise en place d'actions d'ouverture aux autres et d'actions solidaires

- ⇒ La MJC est un lieu ouvert avec une mixité sociale et géographique (pas de distinction de tarifs en fonction du lieu d'habitation par exemple). Les accueils, les projets sont ouverts à tous.
- ⇒ L'accueil d'un public différent est favorisé. Le handicap est pris en compte.
- ⇒ Sensibilisation à la vie de groupe: organiser des séjours courts ou longs.
- ⇒ Mise en vie d'un jardin dans la MJC.: Jardin axé sur le partage des tâches, le mélange des âges et la découverte. Jardin d'expérimentation. Point de départ de différents projets, recyclage, sciences (partenariat avec des associations). L'animateur jeunes, pour complément de ses heures, devient l'animateur référent du jardin.
- ⇒ Rencontres avec d'autres structures d'accueil d'enfants et de jeunes.
- ⇒ Faire découvrir de nouveaux territoires (séjours), aider les jeunes au départ, les aider dans l'organisation.
- ⇒ Favoriser l'apprentissage et l'expérimentation de la démocratie.
- ⇒ Favoriser les liens intergénérationnels et les passerelles entre tranches d'âge.

- **Evaluation**

- ⇒ Le projet éducatif est rédigé pour 3 ans. Ses objectifs sont évalués régulièrement en réunion d'équipe. L'équipe est constituée des permanents de la structure (animateurs, directeurs). Les parents sont associés dans l'évaluation.
- ⇒ Chaque année est porté à la réflexion un ou plusieurs points du projet éducatif avec les parents et les équipes d'animation.
- ⇒ Les élus sont informés des difficultés rencontrées et du déroulement des activités.
- ⇒ La validation des décisions sont prises en conseil d'administration.
- ⇒ Le projet éducatif n'est pas figé, il est amené à s'enrichir, à évoluer...

L'éducation est par essence vouée au renouvellement.

Les moyens

- Des locaux et des espaces adaptés et aménagés
- Un budget
- Des équipes formées et qualifiées